

Appel à candidature : résidence de journaliste

Par l'Université Clermont Auvergne

S'informer sur les transitions écologiques à l'heure du numérique

Du 27 janvier au 4 avril 2025

Date limite de candidature : le 23 août 2024

1. Résidence de journalistes – contexte et objectifs

a. Résidence de journalistes – définition

A l'instar de la résidence d'artistes, la résidence de journaliste est un dispositif permettant d'accueillir un.e journaliste (ou plusieurs) sur un territoire donné. Ce professionnel des médias et de l'information est en immersion auprès d'un public ciblé pendant une période de temps définie en amont, qui peut varier de quelques semaines à plusieurs mois.

La résidence de journalistes s'inscrit alors dans une démarche d'éducation aux médias et à l'information par la découverte du métier de journaliste et de la fabrique de l'information, et par la sensibilisation aux enjeux qui leur sont propres.

b. Contexte de la résidence

i. L'Université Clermont Auvergne (UCA)

L'UCA en chiffres

Officiellement installée à Clermont-Ferrand depuis 1854, l'Université Clermont Auvergne accueille chaque année environ 36 000 étudiants, dont 5 500 étudiants étrangers. Répartis sur 7 campus en Auvergne (Aubière, Aurillac, Clermont-Ferrand, Le Puy-en-Velay, Montluçon, Moulins et Vichy), l'UCA propose 173 formations, dans 21 composantes, encadrées par 2 114 enseignants et enseignants-chercheurs.

Par ailleurs, l'université compte également 47 structures de recherche dont 36 laboratoires et 4 centres internationaux de recherche.

L'UCA, une université d'excellence

Le 1^{er} janvier 2021, l'Université Clermont Auvergne se dote du statut d'établissement public expérimental (EPE). Ce nouvel établissement a vocation à être un acteur majeur du renouveau du territoire auvergnat, une grande université de formation et de recherche à dimension

internationale, fortement connectée à son environnement territorial et au monde socio-économique. Elle est fédérée autour d'une thématique transversale : « Concevoir des modèles de vie et de productions durables ».

4 valeurs fondent l'identité de l'UCA :

- L'excellence de l'enseignement et de la recherche, leur rayonnement national et international ;
- La qualité du service rendu au public ;
- L'attachement à l'équité dans la répartition des moyens entre les personnels, les campus et les composantes ;
- La bienveillance, la qualité des rapports humains.

Labellisée I-SITE, l'UCA fait partie des rares universités sélectionnées pour mettre en œuvre une politique d'excellence sur le long terme, développer des interactions avec son environnement économique, et attirer des équipes de chercheurs de renommée internationale.

Un cadre étudiant pas comme les autres

Ancrée dans le territoire auvergnat, l'Université Clermont Auvergne offre à ses étudiants et à son personnel un cadre de vie privilégié au cœur la Chaîne des Puys, premier bien naturel inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en France hexagonale. Attirés par le cadre de vie et l'environnement, les étudiants représentent désormais 15% de la population totale de la ville. L'Université Clermont Auvergne est d'ailleurs régulièrement distinguée dans le palmarès des villes étudiantes réalisé par l'Étudiant au sein duquel elle se classe en 8ème position pour l'année 2023-2024.

ii. Le KAP

Le KAP est un lieu dédié au développement de nouveaux outils pédagogiques et à la mise à disposition de ressources pour la formation des étudiants. Il abrite le Service Innovation Formation (Pôle d'Ingénierie Pédagogique et de Production Audiovisuelle), le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (La Fabrique) et plusieurs services de la Bibliothèque universitaire de l'UCA.

Situé au cœur du campus centre-ville de Clermont Ferrand et ouvert 6 jours sur 7, il constitue un outil innovant à destination des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Il a aussi une mission d'opérateur de formation vers la cité, axée sur l'adoption de nouvelles pratiques d'apprentissage et de formation en lien avec les partenaires de l'Université.

Hébergée au KAP, la résidence s'effectuera dans le cadre de son programme transversal centré autour des enjeux majeurs liés à la stratégie de formation de l'université. Pour l'année universitaire 2024-2025, la thématique conductrice de ce programme est l'éducation aux médias et à l'information.

c. Les objectifs de la résidence de journalistes

En 2018, une étude conduite par Médiamétrie assure que presque un quart (71%) des 15-34 ans s'informent prioritairement par les réseaux sociaux, tandis que la presse quotidienne, papier ou en ligne, apparaît en septième place des moyens d'information utilisés. D'après cette même étude, cet accès à l'information est continu tout au long de la journée, et privilégie les formats courts que ce soit sous forme de brèves ou de vidéos¹. Par ailleurs, en mars 2023, le média généraliste en ligne « The Conversation France » reprend et complète ce panorama en ajoutant que la génération 18-25 ans accorde en général peu d'importance aux lignes éditoriales des médias qu'ils consultent.²

Partant de ce constat, la résidence que nous souhaitons mettre en place a pour objectif **d'accompagner la pratique informationnelle via le numérique des publics ciblés en faisant connaître les médias alternatifs de qualité**. Cette résidence s'inscrit donc dans une démarche d'éducation aux médias et à l'information. Plus largement, elle inclut les objectifs suivants :

- Permettre une **compréhension de la fabrique de l'information**, aider à son **décryptage**, et **sensibiliser aux différences de traitement médiatique** ;
- Faire découvrir la **profession de journaliste et ses enjeux actuels** ;
- Sensibiliser à la **liberté d'expression et au pluralisme des opinions**, et **interroger le rôle des médias et des citoyens dans les débats démocratiques** ;
- Favoriser les **interactions entre le monde de la recherche et les médias alternatifs** ;
- **Encourager la participation citoyenne** par l'organisation de débats, conférences, et autres formes d'échanges ;

De manière transversale, notre volonté est de proposer **une vision déculpabilisante pour les jeunes de leurs pratiques médiatiques**, et prendre en compte **la pluralité des jeunesses dans leur appropriation des médias et de l'information**³.

2. Le projet proposé

a. Profil du journaliste

En lien avec les objectifs de la résidence, nous souhaitons accueillir un.e journaliste **professionnel.le** ayant une **pratique des supports numériques** et une bonne connaissance des médias dits alternatifs et du **journalisme de solution**.

¹ Médiamétrie, 2018, Les jeunes et l'information, https://www.culture.gouv.fr/content/download/193360/file/DGMIC_Synthese_Les%20jeunes%20et%20l%27information.pdf?inLanguage=fr-FR

² <https://theconversation.com/pour-sinformer-les-jeunes-ont-ils-delaissé-les-medias-traditionnels-202457>

³ Boyadjian J., 2020, Désinformation, non-information ou sur-information ? - Les logiques d'exposition à l'actualité en milieu étudiants, *Réseaux* n°222, p21-52, DOI 10.3917/res.222.0021.

Il/Elle devra avoir été formé.e ou sensibilisé.e à **l'éducation aux médias et à l'information**. De l'expérience dans l'accompagnement des étudiants dans des réalisations journalistiques serait un plus.

b. Publics bénéficiaires

Le public ciblé est en tout premier lieu **la communauté universitaire**, et notamment les **usagers du KAP** (étudiants de l'institut Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales, étudiants de l'institut Droit Economie Management, chercheurs, enseignants-chercheurs).

Certaines actions pourront être menées envers **les habitants du territoire**.

c. Thématique de la résidence

Nous souhaitons articuler la résidence autour de la **thématique de la transition écologique**, une thématique qui fait à la fois écho aux préoccupations de la « génération Z »⁴, et à la devise de l'Université Clermont Auvergne « Modes de vie et de production durables ».

Elle devra s'appuyer sur **les sujets d'actualité locaux et les spécificités du territoire auvergnat**.

d. Les attendus

Les projets conçus par le/la journaliste pourront **prendre diverses formes** mais ils devront **inclure les dimensions suivantes** :

- Actions éducatives en direction de la communauté universitaire
- Animation d'atelier avec les **étudiants de l'INSPE**
- **Un projet en lien avec les étudiants du Master 1 de la Mention Langues, Littératures et Cultures Étrangères et Régionales** - Parcours Médias et médiations culturelles et de la Licence Information et Communication
- **Événements** : conférences, débats, tables-rondes, diffusion de productions...

Nous souhaitons obtenir **une trace de cette résidence**. Celle-ci peut être sous forme d'une **production journalistique** ou d'un outil lié à **l'éducation aux médias** et pourra être définie en co-construction ou sur proposition de le/la journaliste.

Par ailleurs, **la résidence inclura le BUT Journalisme proposé par l'UCA** sur son antenne de Vichy. Les étudiants en journalisme pourront faire des reportages et participer à des rencontres dans le cadre de la résidence.

3. Cadre opérationnel de la résidence

a. Temps de résidence et rémunération

La résidence s'étendra sur neuf semaines, du **27 janvier 2025 au 4 avril 2025**, entrecoupée d'une **semaine de pause du 24 février au 2 mars 2025**.

⁴ Saqué S., 2023, Sois jeune et tais-toi, p.137 – p.165, Edition Payot et Rivages

La rémunération se monte à 8932.02€ net, ainsi que 10% d'indemnités de fin de contrat, soit **une rémunération totale s'élevant à 9825.22€** net sous forme de contrat salarié pour les neuf semaines de résidence.

Sont également pris en charge :

- Les frais de déplacement sur le territoire de mission ;
- L'hébergement du ou de la journaliste.

b. Candidature

Si vous êtes journaliste professionnel·le désireux·euse de mener ce projet de résidence, vous êtes invité·e à envoyer votre candidature accompagnée des pièces complémentaires suivantes :

- La copie d'une pièce d'identité ;
- CV
- Bibliographie ou liste des productions ;
- Note d'intention décrivant le projet que vous souhaiteriez mettre en œuvre (en réponse aux objectifs du présent appel) ;
- Tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection (site internet, blog, documentaire, etc.).

Le dossier de candidature doit être transmis par courriel, à l'adresse suivante : **lekap.df@uca.fr**

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 23 août 2024

Les auditions des candidats auront lieu : 5 septembre entre 9h et 12h. Elles pourront se dérouler en visioconférence.

La décision du jury sera communiquée au plus tard mi-septembre 2024.

c. Contact

Pour toute question, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail **lekap.df@uca.fr**